



**SPORTIF : C'EST UN MÉTIER !**

**FORMATION " MANAGER SON METIER DE SPORTIF "**

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL DES SPORTIFS

# PRÉSENTATION DE L'ADPS

## NOTRE HISTOIRE

L'Association pour le Développement Professionnel des Sportifs (ADPS) est une association type loi 1901 habilitée comme organisme de formation fondée en 2003.

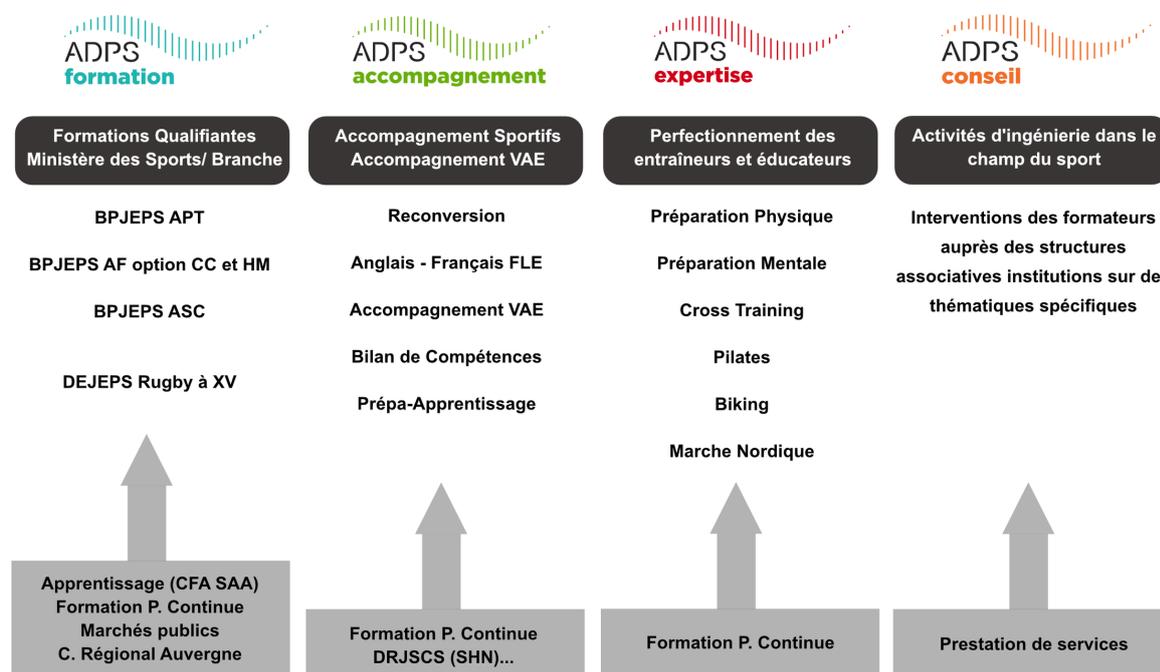
L'objectif initial était de permettre aux futurs sportifs professionnels d'anticiper leur reconversion en préparant un diplôme d'animateur ou d'éducateur sportif.

L'ADPS est une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFA des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne.

Afin de s'adapter au mieux à un secteur d'activité professionnelle en constante évolution, l'ADPS se positionne aujourd'hui au centre des relations entre :

- Des structures de nature très diverses (collectivités territoriales, associations, entreprises)
- Des stagiaires bénéficiant de statuts différents (formation professionnelle continue, demandeurs d'emploi, apprentissage, sportifs de haut niveau...)
- Des formations qui correspondent aux attentes des différents publics (éducateurs sportifs, animateurs loisirs, entraîneurs...)

L'ADPS assure également des prestations pour le compte d'autres organismes de formation (Fondation INFA, Comité Régional EPGV, Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo), propose des accompagnements VAE et Bilan de compétences, ainsi que des actions de formations complémentaires à destination des animateurs ou entraîneurs désireux de se perfectionner (préparation physique, préparation mentale, Pilates, Biking, Cross training).



## OÙ NOUS TROUVER ?



Nous sommes situés au sein des locaux de l'ASM Omnisports au Stade de la Gauthière. Notre adresse postale est : 1, Rue Tourrette – BP90213- 63021 CLERMONT-FD CEDEX 2 Pour venir nous voir : Complexe sportif de la Gauthière – 84, bd Léon Jouhaux – 63100 CLERMONT-FD.

L'arrêt de tram « les Pistes » se situe juste devant nos locaux.

Nous bénéficions d'un Pôle formation avec des infrastructures de qualité et très diverses.

Nous disposons d'équipements sportifs tels que :

- Des terrains extérieurs
- Des gymnases
- Des salles de musculation + cardio-training
- De terrains de tennis
- D'un dojo
- D'une piste d'athlétisme + sautoirs
- Des vestiaires



Nous disposons également de salles de formation :

- 6 salles de cours équipées
- 1 salle informatique
- 1 salle de Visio conférence



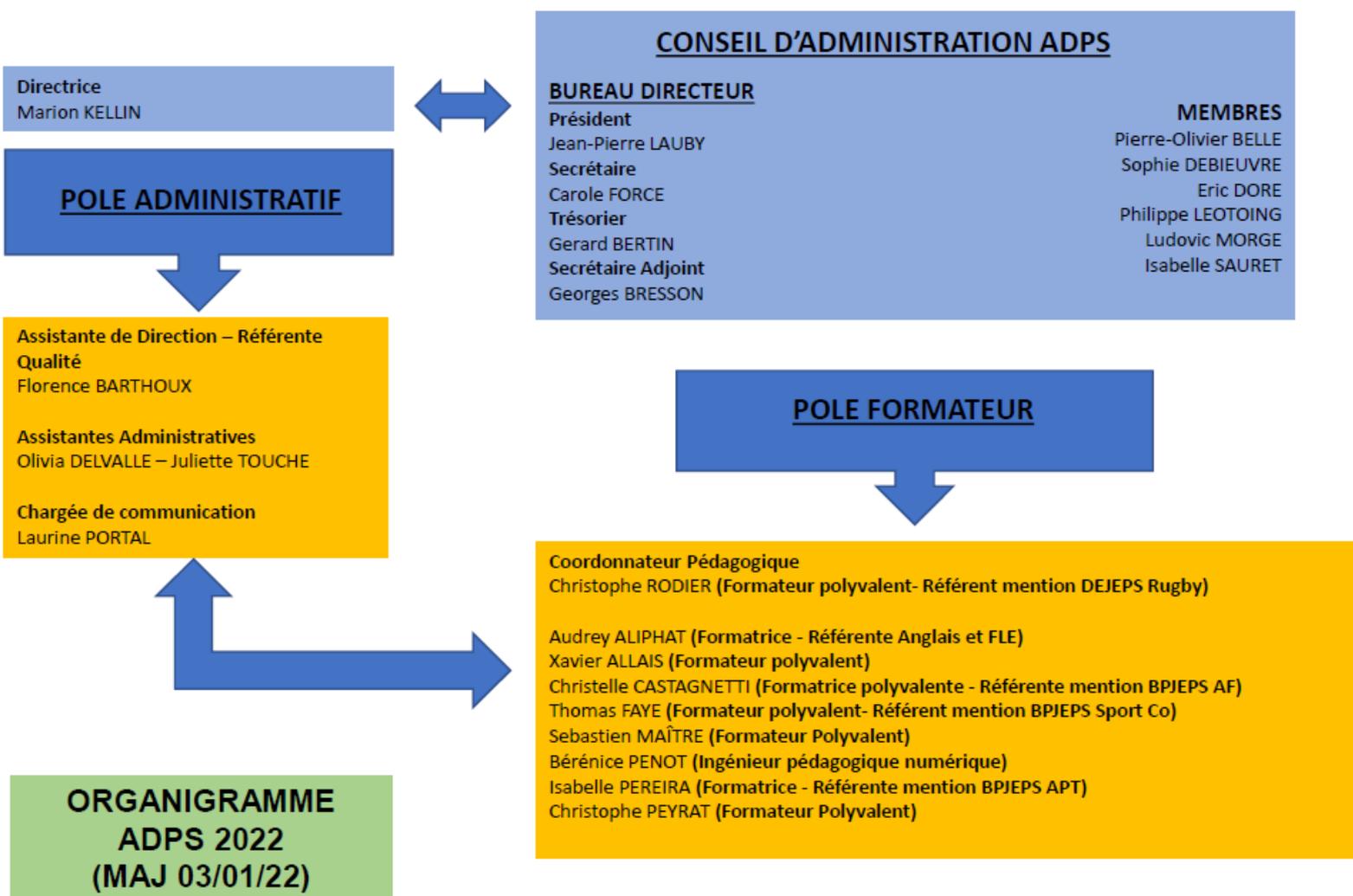
Nous vous accueillons également dans nos bureaux et vous proposons l'accès au restaurant sportif de l'ASM.

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap : salles de réunion et salles de pratique accessibles, ascenseur, toilettes et vestiaires aménagés, restaurant sportif accessible, places de parking adaptées.



# NOTRE ÉQUIPE

Notre organisme de formation étant associatif, il est présidé par un bureau directeur et son conseil d'administration, il est animé par une équipe de 12 salariés: 1 directrice, 3 administratives et 8 formateurs.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.adps-formation.com](http://www.adps-formation.com) .

## Contactez-nous :

Mail : [contact@adps-formation.com](mailto:contact@adps-formation.com)

Téléphone : 04.73.30.44.65

Portable : 06.08.15.62.69

## Suivez-nous :



# UNE FORMATION INNOVANTE

L'exercice d'une activité sportive à des fins professionnelles est devenu aujourd'hui un métier à part entière dont les exigences dépassent largement le domaine strict de la performance sportive.

Ce nouveau métier implique d'acquérir des compétences transverses pour parvenir à un haut niveau d'efficacité dans les stades, salles, bassins, parcours de nature. S'y ajoute les champs de la gestion personnelle des revenus, de l'image et de la communication, de la connaissance des problématiques sociétales.

C'est pourquoi, il faut désormais élargir les thématiques de formation pour répondre aux attentes des employeurs, aux possibilités de reconversion individuelle, et à l'épanouissement complet de sa vie de sportif professionnel.

**Notre prise de conscience concernant les besoins spécifiques de ce public particulier doit aboutir à une réponse réaliste, sécurisante, professionnelle et innovante. C'est l'engagement que nous souhaitons porter pour la professionnalisation du sport français.**

## LES ENJEUX



Les enjeux juridiques et financiers des employeurs et l'exigence du marché de l'emploi impliquent la mise en œuvre d'une formation adaptée, assurant la fiabilité professionnelle et la sécurisation du parcours professionnel de chaque sportif(ve).





## LA CIBLE



Pour des candidats sélectionnés selon des critères objectifs :

- jeunes intégrés en Centres de Formation de la filière sport en sortie de cycle
- sportifs professionnels salariés
- SHN (Sportif de Haut Niveau) ou sportifs en PPF (Projets de Performance Fédéraux)
- sportifs en situation de précarité sur le marché de l'emploi

## NOS VALEURS

Notre passion pour le sport et l'expertise développée à son service ont permis de mettre en place des programmes innovants et sur mesure pour aider les sportifs dans leur développement et leur épanouissement. Depuis sa création en 2003, l'ADPS a su proposer des formations d'expertises et d'accompagnements telles que média-training, gestion de patrimoine, création et reprise d'entreprise ou encore droit à l'image du sportif, Aujourd'hui elle s'est aussi penchée sur les bilans d'orientation et de compétences, les validations des acquis de l'expérience...

Dans le contexte sanitaire actuel et au regard des préoccupations sociétales nous utiliserons des méthodes pédagogiques innovantes en faisant appel à la digitalisation.

Nous avons souhaité en faire une formation complète qui deviendra **certifiante d'ici 2024**.



## L'ORGANISATION

Cette formation se déroulera dès septembre 2022 sur un volume de **364h** réparties sur **4 modules de formation, dont certaines parties seront en distanciel (164h).**

### Module 1 : Environnement juridique institutionnel, champ et écosystème du sport

**63h**

Droit du sport,  
Convention Collective  
Nationale du Sport,  
Assurances,  
Sécurité sociale,  
Contrat de travail,  
Connaissances des  
institutions,  
Place du sport dans la  
société,  
Laïcité et valeurs,  
Lutte contre toutes les  
discriminations.

### Module 2 : Corps du sportif et enjeux sanitaires, entre santé et performance

**77h**

Alimentation,  
Nutrition,  
Hygiène de vie,  
Anatomie,  
Physiologie,  
Risques et préventions,  
Sécurité des pratiquants,  
Dopage et addictions,  
Préparation physique,  
Préparation mentale.

### Module 3 : Communication et marketing

**98h**

Communication orale,  
Communication digitale,  
Gestion des réseaux  
sociaux,  
Gestion de son image,  
Français et Anglais,  
Outils informatiques.

### Module 4 : Management des ressources : transferts des compétences du sport à l'entreprise

**126h**

Management des  
ressources de son  
entreprise,  
Fiscalité,  
Management des  
ressources humaines,  
Création d'un  
écosystème de  
réussite,  
Performance à son  
poste de travail,  
Bilan d'orientation.

Une expérimentation se déroulera de janvier à juin  
2022 sur un format restreint de **182h**.



**Le plus innovation : création d'une "académie digitale"** pour un accompagnement individualisé, en présentiel, par un formateur référent, avec l'utilisation d'outils multimédia innovants pédagogiques et adaptés à ce public



# MANAGER SON MÉTIER DE SPORTIF

”

**SPORTIF:  
C'EST UN  
METIER !**

“

